



COMITÉ DE TOPONYMIE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 15 AOÛT 2022 MODE HYBRIDE : SALLE PUBLIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE ET VISIOCONFÉRENCE – TEAMS

- Sont présents : M. Dany Carpentier, vice-président du Comité et conseiller municipal
M^{me} Christiane Dion, citoyenne
M. Pierre-Luc Fortin, président du Comité et conseiller municipal
M. Pierre Joncas, citoyen
M. Jean Lamarche, maire
- Invités présents : M. Éric Angers, directeur de la gestion des eaux et des immeubles (14h55 à 15h10)
M. Jonathan Bradley, conseiller municipal
M. Marc-André Hould, attaché politique – Communications et Relations de presse
M^{me} Myriam Lavoie, chef de service – Planification et programmes (15h10 à 16h00)
M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
M^{me} Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe - Proximité
M. François Roy, toponymiste
M. Martin Roy, directeur général de la Fondation René-Lévesque (14h35 à 14h45)
M. Simon Vadnais, coordonnateur principal – Communications et solutions numériques (14h55 à 15h10)

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif, et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 14 h 30 et M. Pierre-Luc Fortin souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Pierre-Luc Fortin fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des sujets doivent être ajoutés. L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 31 mars 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Suivi du procès-verbal du 31 mars 2022

Point 4 : Suivi de la demande de changement de nom de rue – « Avenue A » pour « Avenue des Filles-de-Jésus »

M. Pierre Montreuil indique aux membres qu'une activité de relation publique se tiendra le 1^{er} septembre prochain à 13h30 afin de souligner ce changement de nom de rue. M. Montreuil explique qu'il s'agit d'une occasion pour les organismes ayant pignon sur cette rue de rendre hommage aux Filles de Jésus. Il mentionne également que l'organisme Le Traversier, qui était peu enclin à ce changement de nom de rue, a été rencontré et informé du rôle central qu'ont tenu les Filles de Jésus dans la création de cet organisme. Ce dernier s'est donc montré favorable audit changement.

M. Montreuil invite les membres à assister à ladite activité de presse.

Point 8 : Projet hommage Richard Turgeon – plaque commémorative sur un arbre

M. Éric Angers présente aux membres certains éléments concernant les plaques commémoratives sur le mobilier urbain. Il mentionne avoir interpellé certaines Villes et municipalités afin de connaître leur façon de faire sur le sujet. Il explique que celles offrant cette opportunité aux citoyens sont principalement des petites villes ou des arrondissements, majoritairement anglophones.

Il mentionne que les zones où cela est permis sont habituellement des zones dédiées et bien définies et que les personnes peuvent faire une demande via un formulaire sur le site web. Les citoyens déboursent pour l'acquisition du mobilier urbain et la Ville garantit alors l'entretien du mobilier et de l'emplacement pendant 10 ans. Les gravures de la plaque commémorative sont normées. Dans les villes répondantes, les demandes semblent être gérées par la Direction des loisirs et réalisées par la Direction des Travaux publics.

Au niveau des coûts et des frais de gestion, il explique que ceux-ci sont variables d'une ville à l'autre, soit entre 500 \$ et 2500 \$. Pour Trois-Rivières, il mentionne que le coût serait d'approximativement 1600\$ et que ce montant devrait alors être remis sous forme de don pour l'acquisition du mobilier urbain. Il mentionne que certaines villes offrent également la plantation d'arbres.

Les membres se questionnent à savoir s'il y a plusieurs demandes en ce sens qui sont faites par les citoyens. M^e Marie-Michèle Lemay mentionne en recevoir environ 2 à 3 par année, mais que plusieurs personnes souhaitent commémorer leur proche et acheminent un formulaire de proposition toponymique à la Ville. M. Fortin mentionne que très peu de nouvelles rues sont ouvertes par année et que peu de toponymes présents dans la banque sont utilisés. Il croit que ce pourrait être une belle opportunité que d'offrir aux citoyens la possibilité de commémorer l'un de leurs proches par l'installation de plaque commémorative sur le mobilier urbain de la Ville, mais que des balises devraient être mises en place.

Les membres discutent également de la possibilité d'utiliser cette façon de faire pour financer les infrastructures de la Ville, mais M. Fortin indique que ce dossier sera soumis au Conseil afin d'obtenir une orientation. Si le Conseil est favorable aller de l'avant avec une démarche de commémoration par des citoyens sur du mobilier urbain, le comité de toponymie pourra alors se pencher sur les balises.

4. **Année Lévesque (René-Lévesque) – commémoration du 100^e anniversaire de naissance**

M. Martin Roy présente aux membres les différentes activités organisées à travers le Québec dans le cadre de la commémoration du 100^e anniversaire de naissance de M. René Lévesque dont le coup d'envoi a été le 13 juin dernier à Montréal en présence du premier ministre. M. Martin Roy explique qu'il y a également un volet qui est lié à la toponymie. Il mentionne que selon la Commission de toponymie du Québec, environ 30 à 40 toponymes sont liés à René Lévesque. Il explique que la Fondation René-Lévesque souhaite célébrer cet événement à travers la province, notamment en faisant du pavoisement dans ces endroits nommés en l'honneur de M. Lévesque.

M. Martin Roy explique que la rue portant le nom de René Lévesque dans la Ville de Trois-Rivières, soit la Place René-Lévesque, est située dans un quartier résidentiel et que le pavoisement n'est pas approprié à cet endroit. Il questionne les membres à savoir s'il y aurait une possibilité de nommer une autre rue ou un endroit plus visible et de plus grande envergure dans la Ville.

Les membres mentionnent qu'une deuxième rue ne peut porter le même nom dans la Ville et qu'il est important de se rappeler la politique de toponymie voulant que deux noms de femme soient utilisés pour un nom d'homme afin d'en arriver à la parité. Les membres discutent de la possibilité d'honorer de façon différente M. Lévesque et de souligner son 100^e anniversaire de naissance dans le cadre d'un événement plutôt que par l'attribution d'un toponyme, lequel événement pourrait être le 5 à 7 de la francophonie.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de ne pas octroyer un nouveau toponyme René-Lévesque à une rue ou un autre endroit de la Ville, mais de souligner l'année Lévesque dans le cadre d'un événement. Approuvé à l'unanimité.

5. **Parc linéaire n° 1**

M. Pierre-Luc Fortin revient sur ce sujet qui a été discuté lors d'une rencontre subséquente du Comité. Il rappelle l'importance de procéder à la dénomination du parc linéaire n° 1 afin de le distinguer du parc linéaire des Coteaux, notamment à des fins de repérage. Il mentionne que ce parc linéaire, qui est un lien du Nord au Sud, est un axe majeur pour les cyclistes et piétons et un lieu d'une grande importance pour la Ville.

Il mentionne qu'une des propositions pour nommer ce lieu est « parc linéaire Atikamekw », dont la traduction en français est « grand corégone du Canada ». M. Fortin explique que ce nom rend hommage à cette communauté et que les armoiries de la Ville contiennent trois poissons corégones symbolisant les trois rivières, étant les totems des premiers occupants des lieux, les Atikamekws.

Les membres discutent de cette proposition et souhaitent que la notion de territoire revendiqué soit validée et que le centre d'amitié autochtone soit interpellé afin de connaître leur avis. Les membres discutent également du fait que le toponyme atikamekw réfère autant à une langue qu'à une nation.

6. **Nom futur quartier durable « Aleris »**

M^{me} Myriam Lavoie explique aux membres que la Ville est actuellement en consultation citoyenne pour la démarche de planification dans le cadre du programme pour la planification des milieux de vie durable du MAHM, et ce, afin de livrer un plan concept d'aménagement du site de l'ancienne usine Aleris, lequel plan guidera les actions municipales en termes de planification et réglementation. M^{me} Lavoie explique que le besoin est de trouver un nom pour le futur quartier afin de se détacher du nom de l'usine, qui est une marque de commerce, et de profiter de l'occasion pour créer une image et un sentiment d'appartenance de la collectivité envers ce quartier.

Elle fait un résumé de l'échéancier quant à la démarche citoyenne, soit un sondage, trois ateliers ainsi qu'une assemblée publique. Au niveau de l'identité du quartier, elle propose deux options, soit une proposition du Comité de toponymie, approuvé par le Conseil et dévoilé aux citoyens dans le cadre du plan de communication en cours, soit l'identification de 4 ou 5 options par le Comité de toponymie et sonder la population.

Les membres discutent des deux différents scénarios et préconisent de sortir quelques noms potentiels et d'aller en consultation pour qu'émerge un nom pour le quartier, qui serait un nom rassembleur qui parlerait aux Trifluviens et Trifluviennes. Les membres se questionnent toutefois à savoir quel est le nombre de rues et de parcs qui devront être nommés afin de trouver des thématiques appropriées pour le nom du quartier. M^{me} Lavoie mentionne que le plan directeur de ce quartier n'est pas final et qu'on ne connaît donc pas le nombre exact de lieux qui devront être nommés.

Les membres mentionnent que le nom du quartier pourrait alors être générique et différentes thématiques pourraient être proposées aux citoyens, tels la nature écologique du quartier, le milieu ouvrier, les grandes familles, le patrimoine du secteur.

M^{me} Myriam Lavoie mentionne qu'il y a un enjeu relativement au délai, car le plan concept d'aménagement doit être adopté le 31 mars 2023. Il faut donc avoir eu le temps d'aller en consultation citoyenne et d'avoir tranché sur le nom du quartier avant cette date. M^{me} Lavoie mentionne qu'il faudrait donc avoir les différents noms proposés par le Comité au plus tard au mois d'octobre.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'aller en consultation citoyenne pour trouver un nom pour le quartier de l'ancienne usine Aleris. Il recommande de former un sous-comité pour travailler sur ce dossier et que la conseillère du district, Mme Sabrina Roy, soit interpellée. Approuvé à l'unanimité.

7. **Proposition toponymique – Anne McCormick**

Une proposition toponymique a été déposée afin que le nom de M^{me} Anne McCormick soit ajouté à la banque des noms. Cette femme est une Américaine qui a grandement contribué au monde

du sport, notamment le canot en parrainant les premières éditions de la Classique internationale de canot de la Mauricie. Les membres mentionnent que ce nom pourrait se retrouver dans le quartier du district 55, car cette femme a contribué au monde du sport malgré qu'elle ne soit pas elle-même une athlète.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de faire ajouter le nom de M^{me} Anne McCormick à la banque de noms de la Ville et l'intégrer dans le quartier du district 55. Approuvé à l'unanimité.

8. Proposition toponymique – René Robert

Une proposition toponymique a été déposée afin que le nom de M. René Robert soit ajouté à la banque des noms. M. Jonathan Bradley mentionne qu'il s'agit d'un Trifluvien qui a fait partie de la Ligue nationale de hockey et qui a commencé à jouer sur une patinoire extérieure du parc Sainte-Marguerite. Il mentionne que ce parc pourrait alors être nommé le parc René-Robert. Il mentionne également que ce toponyme pourrait être utilisé ailleurs également, l'objectif étant de rendre hommage à cette personne.

Les membres discutent de cette proposition de renommer le parc avec ce nom qui représente un symbole de réussite dans le quartier. M. Dany Carpentier mentionne qu'il aimerait en discuter avec l'Association récréative de Sainte-Marguerite avant d'aller de l'avant avec ce changement de nom et mentionne qu'il y a également possibilité de nommer différents bâtiments de ce parc.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de faire ajouter le nom de M. René Robert à la banque de noms de la Ville et valider l'opportunité de donner ce nom au parc Sainte-Marguerite. Approuvé à l'unanimité.

9. Place J.-A.-Lemire versus rue J.-A.-Lemire – problématique sécurité incendie

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

Levée de la réunion

La rencontre se termine à 16 h 22.



M^e Marie-Michèle Lemay
Assistante-greffière et notaire



M. Pierre-Luc Fortin
Président du Comité et conseiller municipal